

Tourisme

Le Canada est une destination touristique qui attire aujourd'hui de plus en plus de Coréens. En 1994, le nombre de visiteurs coréens au Canada a augmenté de 95 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre plus de 78 000 voyageurs.

Investissement

Malgré les fluctuations observées ces derniers temps, les investissements entre le Canada et la Corée demeurent un important volet de nos relations commerciales. Les mouvements d'investissement direct du Canada vers la Corée, dont la valeur s'élève à 166 millions de dollars, ont diminué légèrement en 1994 (un taux de croissance de 3,8 %), après avoir enregistré un bond phénoménal et atteint 160 millions de dollars en 1993 (un taux de croissance de 79,8 %). Cette croissance va de pair avec la tendance observée ces dix dernières années, au cours desquelles la part de l'investissement du Canada en Corée, en proportion du total de l'investissement direct dans les pays côtiers du Pacifique, a triplé.

Il n'en va cependant pas de même pour ce qui est de l'investissement direct de la Corée au Canada. Après avoir atteint, en 1990, un sommet conjoncturel de 312 millions de dollars, les mouvements d'investissement direct ont enregistré une baisse importante amenant ainsi les Coréens à se dessaisir d'éléments d'actifs qu'ils détenaient au Canada. Bien qu'on observe une reprise de l'investissement par les Coréens parallèlement à la reprise économique en Corée, les mouvements actuels n'égale en aucune façon ceux qui avaient été enregistrés lors de la dernière période de croissance économique.

Le gouvernement de la Corée du Sud a décidé d'assouplir les restrictions relatives aux investissements effectués par les entreprises coréennes à l'étranger. En réduisant le volume d'entrée de capitaux nets, la Corée du Sud souhaite éviter les pressions à la hausse excessives sur le taux de change et permettre ainsi une meilleure gestion de la masse monétaire.

Les groupes de gens d'affaires en Corée sont en train de devenir rapidement de « grands » investisseurs internationaux. Les entreprises coréennes ont plus que doublé leur investissement étranger direct, lequel est passé de 1,8 milliard de dollars américains à plus de 4 milliards de dollars en 1994.

La Corée investit à l'étranger pour acquérir la technologie de pointe nécessaire à l'expansion de son économie, objectif qui est de plus en plus difficile à réaliser étant donné que de nombreux pays industrialisés sont peu disposés à partager cette technologie avec des concurrents potentiels. Bien que de nombreuses entreprises coréennes cherchent à atteindre cet objectif en formant des alliances stratégiques avec des partenaires à l'étranger, elles ont de plus en plus recours à l'achat pur et simple d'entreprises étrangères. La nécessité de se procurer de façon continue des matières premières est un autre facteur qui incite les Coréens à investir à l'étranger.

Le Canada est bien placé pour répondre à ces deux besoins. Le Canada dispose non seulement d'abondantes ressources naturelles et énergétiques, mais les gouvernements qui se sont succédé ces dernières années ont pris des mesures pour créer un climat commercial qui permette aux étrangers d'effectuer des investissements qui rapportent. Le succès des mesures prises pour maintenir les taux d'inflation à de faibles niveaux, conjugué aux gains réalisés au chapitre de la productivité et des coûts unitaires de la main-d'oeuvre, a permis d'engager l'économie canadienne sur la voie d'une expansion continue. De plus, dans des secteurs « en expansion » comme les télécommunications, la biotechnologie et le génie aérospatial, les entreprises canadiennes sont considérées comme des chefs de file mondiaux. Les possibilités de formation d'alliances stratégiques entre des entreprises canadiennes et des entreprises coréennes offrent aux deux parties des avantages concrets sur le plan économique et technologique.

Afin de tirer parti de cette fièvre d'investissement potentielle - et, dans un certain sens, de reconquérir le terrain perdu depuis 1990 - le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et la Korea Development Bank ont signé, en février 1995, un protocole d'entente sur l'investissement international sous les auspices de l'initiative Partenariat spécial entre les deux pays. Aux termes de ce protocole d'entente, les deux parties s'engagent à échanger de l'information et à identifier les possibilités d'investissement qui pourraient être avantageuses à la fois pour les entreprises canadiennes et les entreprises coréennes.

En 1994, le gouvernement de la Corée a créé un groupe de travail chargé de promouvoir l'investissement étranger direct. Le gouvernement coréen multiplie les efforts pour

les investissements entre le Canada et la Corée demeurent un important volet de nos relations commerciales